

(N° 117.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 7 MAI 1846.

**Rapport de la Commission des Naturalisations, sur
la demande de naturalisation ordinaire du sieur
Christophe Schmitz, propriétaire à Limerlé
(Luxembourg).**

(Voir le N° 182 de la Chambre des Représentants, session 1844-1845).

MESSIEURS,

Le sieur Christophe Schmitz, propriétaire cultivateur à Limerlé (Luxembourg), est né en Prusse, au village de Reidscheids, le 17 mars 1798; il habite la Belgique depuis 1828 et il est marié à une belge dont il a plusieurs enfants.

Tous les avis sont favorables à la demande; elle a été prise en considération par la Chambre des Représentants, par 52 suffrages contre 20.

DE RIDDER, Rapporteur.